

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Un dernier hommage :
Yves Saillard : 1924 - 2007

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 2007, tome 102c, p. 30-31

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

Yves Saillard

1924 - 6 avril 2007

Au terme d'un brillant parcours de vie humaniste, musicale et technique, M. Yves Saillard est décédé subitement le 6 avril dernier, jour du Vendredi Saint. Et huit jours plus tard, le samedi 14, il fut enseveli dans le caveau familial de la ville franc-comtoise de Voiteur (Jura, F).

M. Yves Saillard a vécu ses dernières années dans une belle villa de Mollie-Margot, entourée d'une imposante collection de disques. La musique fut pour ainsi dire toute sa vie. Combien de fois n'avait-il pas converti ses honoraires de professeur et de conférencier en places de concert et en disques ?

Il fut très heureux lorsqu'en 2004 fut créée la Fondation « Musique & Humanisme » destinée essentiellement à gérer et à mettre en valeur la très importante donation musicale dont il avait gratifié l'Abbaye de Saint-Maurice.

Nous avons présenté la phonothèque « Musique et Humanisme » dans nos Echos (numéro 13 de juin 2006). Nous poursuivons cet hommage avec cette biographie de M. Saillard que lui-même avait rédigée à l'intention de « sa » Fondation.



Né en 1924 de parents franc-comtois, Yves Saillard bénéficia d'une éducation attentive et d'un enseignement rigoureux dans la tradition jésuite des Humanités gréco-latines et de l'Humanisme chrétien, avec, comme maîtres à penser : Platon, Montaigne, Pascal. Initialement voué à une carrière dans l'Hellénisme, il eut à compléter sa formation littéraire par des études scientifiques supérieures, en vue des concours aux Grandes Écoles françaises de l'État.

Son adolescence marquée par

la Guerre Mondiale et l'occupation allemande se conclut par un engagement personnel de citoyen dans les rangs de la Résistance clandestine, qui le convertit, à l'issue des hostilités, à l'évidente nécessité de dépassement des chauvinismes nationaux et de construction d'un avenir de paix et de coopération au sein d'une Europe Occidentale intégrée.

Diplômé en 1947 de l'École Nationale des Ponts et Chaussées à Paris, Yves Saillard fut affecté aux études et travaux



de routes et ouvrages d'art au Maroc. Cette première approche des réalités de la construction l'incita à se consacrer, dès 1952, à un renouveau industriel des concepts de base et des technologies d'exécution de l'Art de construire. De ces recherches, effectuées conjointement en France, en Allemagne et Autriche, résultèrent, – d'une part en 1960 l'obtention d'un Doctorat à l'Institut Henri Poincaré de mathématiques supérieures

à la Faculté des Sciences de Paris (en vue du Professorat universitaire) – d'autre part, la création d'un organisme international de coordination de la Recherche et de l'harmonisation de la Réglementation : le Comité Euro-International du Béton (CEB) créé en 1953. Membre fondateur et Secrétaire permanent, Yves Saillard en devient Président Délégué de 1970 à 1989.

Professeur invité dans diverses Universités Polytechni-

ques, notamment en Europe de l'Est, au Moyen-Orient et en Amérique Latine, expert à la CEE de Bruxelles pour l'établissement des EuroCodes unifiés de la Construction, expert près l'UNESCO pour l'équipement Génie Civil des pays en développement, puis pour la réhabilitation des Monuments Historiques du Patrimoine mondial, Yves Saillard poursuit conjointement des activités artistiques et musicales, consacrées notamment à Mozart et à Schubert en Autriche, à l'Age d'or de la Musique Baroque en Bohême, à l'évolution historique de l'interprétation musicale. De ces activités, de 1947 à la fin du siècle, est résulté une importante collection d'enregistrements et archives historiques, qui ont fait l'objet d'une donation à l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agave, à des fins d'études et d'initiation, dans le cadre d'une Fondation culturelle « Musique & Humanisme » constituée en 2004.



La Phonothèque « Musique & Humanisme » où sont déposés les enregistrements légués par M. Yves Saillard en vertu d'un acte de donation signé le 4 mai 2004.